Image not found or type unknown

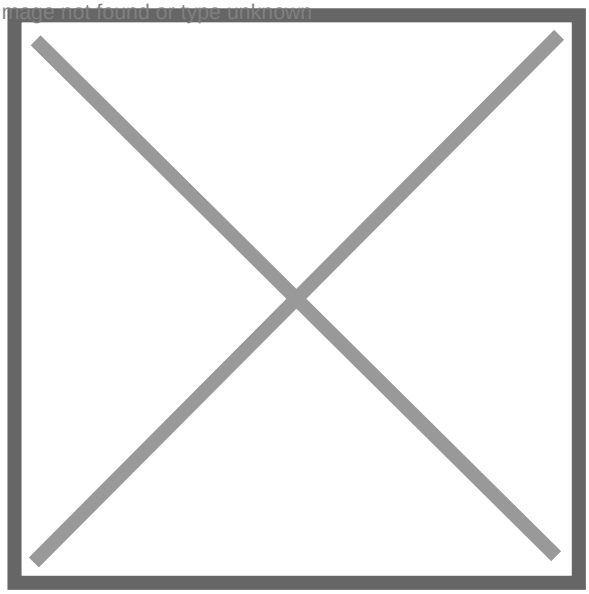

Site internet d'une association

Par **mejeux**, le **10/01/2012** à **21:41**

Bonjour,
Je suis membre d'une association sportive. La personne qui a créé le site a démissioné de son poste dans le C.A. laissant le site avec son numéro de téléphone, et avec en 1ère page, des propos négatifs qui nuisent à l'associoation.
Nous lui avons envoyé un mail pour qu'il nous donne le code ou bien qu'il annule le site, mais il ne répond pas. Que pouvons-nous faire? Porter plainte?

Merci infinimentIl pour votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés